



Date de mise à jour : 31/03/2026

Poste occupé précédemment par : Ségolène OUAZINE

Mobilité ☒ Redéploiement Création

Code poste RH : 8419

Personne à contacter : Gaëlle HENRY

Fonction : Directrice

Tél : 01.56.72.88.60

Courriel : gaelle.henry@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Référent prévention et santé au travail
Cadre d'emplois/catégorie	Attaché ou Ingénieur catégorie A
Pôle/Direction/Service	Pôle Citoyenneté- Direction de l'Éducation et des Collèges- Service des Groupement de collèges
Lieu de travail	Immeuble Echat – 121 avenue du Général de Gaulle - Créteil
Positionnement du poste dans l'organigramme	Service des groupements de collèges

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

Au sein du Pôle Citoyenneté, la Direction de l'Éducation et des Collèges est en charge de l'élaboration, de la coordination de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique publique départementale en direction des collégiens et de leur famille, des collèges et des personnels.

Son champ d'action est celui des missions dévolues légalement à la collectivité (définition de la dotation générale de fonctionnement des collèges, gestion des ressources humaines des personnels ATTEE, politique de restauration scolaire, accueil, entretien des établissements, stratégie relative aux usages numériques, gestion des logements de fonction). Ces missions s'exercent en coordination avec les autres directions du département mobilisées par le fonctionnement des collèges (notamment direction des bâtiments, direction de la logistique et direction des systèmes d'information) et participent à la définition et à la mise en œuvre d'une politique publique départementale cohérente, coordonnée et porteuse de résultats pour la communauté éducative.

Au sein de la direction de l'éducation et des collèges, le service des groupements de collèges assure une mission de pilotage opérationnel, organisé autour d'une déclinaison territoriale en 6 groupements territoriaux de collèges, qui réunissent chacun une quinzaine de collèges et environ 135 agents départementaux. Le service a en charge l'encadrement des agents départementaux des collèges chargés de l'accueil, la restauration, l'entretien et la maintenance et l'accompagnement de proximité des directions d'établissements.

MISSION DU POSTE

Sous la supervision du responsable du service des groupements, et en étroite collaboration avec le service ressources ATTEE et la DRH du Département, le Référent prévention et santé au travail conseille et accompagne la direction et les collèges dans la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels définie par le Département.

Par son expertise et son appui, il contribue à renforcer la sécurité, à améliorer les conditions de travail et à déployer les solutions éprouvées afin d'ancrer une dynamique collective durable.

Il a pour missions particulières :

- de participer à la conception de la mise en œuvre de la politique de prévention du Département, et piloter sa déclinaison opérationnelle au sein des collèges,
- conseiller et accompagner la direction de l'éducation et des collèges sur l'ensemble des enjeux de prévention des risques professionnels, y compris les risques psycho-sociaux,
- participer aux instances de dialogue social dédiées à la santé, à la sécurité et à la qualité de vie au travail du Département, et piloter les démarches portées par la Direction de l'Education et des collèges en lien avec l'instance F3SCT,
- veiller à la conformité réglementaire et à la pérennité dans le temps de la politique de prévention au sein des collèges
- assurer une veille réglementaire, technique et technologique
- contribuer au réseau des conseillers prévention au sein du Département et construire, animer et coordonner un réseau d'assistants de prévention dans les collèges.

DOMAINES D'ACTIVITÉ ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Conception et accompagnement de la mise en œuvre de la politique de prévention au sein des collèges :

- Participation à la démarche départementale de l'évaluation et de la maîtrise des risques (DUERP)
- Conception et coordination d'actions concrètes pour renforcer la santé et la sécurité au travail, dans le cadre des différentes actions de formation, sensibilisation, et rédaction de guides ou de procédures à destination des équipes de direction des collèges ou des agents ATTEE

Conseil et accompagnement de la direction sur l'ensemble des enjeux de prévention des risques

- Participation aux démarches d'adaptation et d'évolution des organisations de travail dans les collèges pour assurer la bonne prise en compte des enjeux de prévention et de sécurité au travail (guides de l'entretien dans les collèges, de la maintenance, dotations en équipements et en vêtements de travail etc.),
- Participation aux échanges et démarches de projet en lien avec les services de médecine préventive ou de santé au travail de la DRH, dans la perspective de prévenir les situations d'invalidité et d'adapter les organisations de travail aux aménagements de poste pour raison de santé,

Participation aux instances de dialogue social dédiées à la santé, à la sécurité et à la qualité de vie au travail :

- Suivre en lien avec les responsables managériaux des agents ATTEE, les directions d'établissement et la DRH les remontées des registres Santé et sécurité au travail dans les collèges, afin de trouver des réponses adaptées et pérennes dans un cadre harmonisé
- Piloter l'élaboration des dossiers et projets à présenter, pour avis et information, à la F3SCT.

Veiller à la conformité réglementaire et à la pérennité dans le temps de la politique de prévention au sein des collèges en:

- Assurant une veille réglementaire, technique et technologique afin d'identifier les évolutions législatives et les innovations pertinentes, d'anticiper les risques émergents et de proposer des ajustements adaptés dans les collèges
- Mettant en place une logique de bilan, statistiques et évaluation sur la base des actions menées et de l'exploitation des registres obligatoires

Sur la base de ces différentes actions, et dans la perspective de renforcer l'impact et les résultats des actions de renforcement de la santé et de la sécurité au travail, et en lien avec la DRH, le conseiller prévention aura pour mission de **construire, animer et coordonner un réseau d'assistants de prévention dans les collèges** dans la perspective d'harmoniser les pratiques, favoriser des échanges d'expériences et valoriser les initiatives réussies

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances

Indispensables à la prise de poste :

- Expérience confirmée en matière de prévention et de santé au travail
- Cadre réglementaire en matière de prévention des risques
- Méthode de diagnostic et d'analyse des risques, des familles de risques professionnels
- Solide maîtrise de la conduite de projet visant à améliorer la sécurité et les conditions de travail

A acquérir au cours de l'activité :

- Compétences techniques nécessaires à l'identification des risques propres aux métiers de la restauration, de l'accueil, de la maintenance et de l'entretien dans les collèges
- Connaissance de la gouvernance institutionnelle et financière des collèges (double autorité)

Savoir-faire	<u>Indispensables à la prise de poste :</u> • Pédagogie, rigueur et sens de l'organisation • Ecoute, sens de la coopération et du partage pour faire progresser collectivement les pratiques en matière de prévention
---------------------	--

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail	<u>Internes :</u> Tous groupements de collèges, services et missions au sein de la direction de l'éducation et des collèges. Les directions départementales directement impliquées dans la gestion quotidienne des collèges : • Direction des Bâtiments, • Direction de la Logistique, • Direction des Espaces verts et du Paysage, • Direction des Ressources Humaines, • Direction des systèmes d'information • Autres directions en fonction des actions éducatives mises en œuvre dans les différents collèges du groupement. <u>Externes :</u> • Les directions de collèges et la communauté éducative. • Les associations locales et de parents d'élèves • Les communes d'implantation des collèges du groupement et leurs services
Conditions particulières d'exercice	Déplacements quotidiens dans les collèges
Moyens mis à la disposition de l'agent	• Véhicule de service en pool • Matériel et logiciels informatique : Word, Excel, Powerpoint, Intranet

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Pré requis : BAC+3 dans le domaine de la prévention des risques professionnels Souhaité : BAC + 4 à BAC + 5
Expérience	Exigée : 2 ans d'expérience dans le domaine de la santé et sécurité au travail et une expertise en prévention des risques professionnels Souhaitée : expérience en collectivité territoriale
Certifications, habilitations à jour	Pré requis : Permis de conduire B A acquérir (apprécié à la prise de poste) : Titre d'habilitation électrique niveau BE Manceuvres Certificat de sauveteur secouriste du travail.
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations oui ☒ non ☐	

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : NON

IFSE cadre d'emplois des Attachés territoriaux : groupe 4- sous-groupe 4.1 – Autres fonctions

IFSE cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux : groupe 3— Autres fonctions

- Autres (préciser) :

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
 28/05/2020 Favorable	Gaëlle HENRY Avis favorable	Le Directeur général adjoint Chargé du Pôle Citoyenneté 3.06

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
Favorable	28-05-2020	Pour le Président du Département du Val-de-Marne Responsable adjoint du service recrutement et intégration Arnaud ANDRE

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution